

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 14 SEPTEMBRE 2017**

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les **membres élus**, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Ali Benmakhlouf, Vincent Ferré, Donna Kesselman, Laurent Lespez, Guillaume Marche, Mireille Touzery, Graciela Villanueva

Collège B : Jean-Pierre Brouillaud, Patricia Cardona, Karine Chambefort, Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Roberto Poma, Stéphanie Wojcik, Marie-Karine Schaub

Collège BIATSS : Karine Bellance, Vincent Ronach

Collège étudiants : Léo Simonet, Mahfid Ali, Clément Molinier, Aurélien DAVISSE.

Personnalités extérieures : Frédéric Henry, Erwan Le Fur

Parmi les membres de droit, était présente : Myriam Baron

Parmi les membres invités, étaient présents : Sergio Delgado, Nadia Duchêne, Serge Lhomme, Charles Guérin, Sabine Reungoat, Elisabeth Vialle, Myriam Tola, Sylvie Toscer-Angot, Guillaume Garçon

1. Approbation du PV du conseil du 6 juillet 2017

En raison d'une surcharge de travail en cette rentrée, le PV n'a pu être envoyé aux membres du Conseil en temps utile. Le vote est donc reporté au prochain Conseil.

2- Calendrier indicatif des conseils d'UFR

Anne-Lise Humain-Lamoure présente le calendrier des prochains conseils de l'UFR :

Judi 5 octobre : Commission des moyens, Commission pédagogie-moyen

Judi 12 octobre : Conseil plénier et restreint

Judi 16 novembre : Conseil plénier et restreint

Judi 14 décembre (sous réserve) : Conseil plénier

Judi 25 janvier : Conseil plénier et restreint

Donna Kesselman demande à ce que les commissions du 5 octobre soient placées dans l'après-midi. En accord avec les membres du Conseil, les commissions du 5 octobre auront lieu à 14h.

Anne-Lise Humain-Lamoure informe que le mandat du présent Conseil prendra en février 2018 et que, des informations seront transmises ultérieurement.

Elle présente également le calendrier des événements de l'UFR :

Mardi 23 janvier : une nouveauté dans l'UFR, une « Journée Recherche » sur le modèle de la « Journée Pédagogique », qui portera sans doute sur l'implication de l'UFR dans les axes stratégiques de l'établissement. Ce même jour auront lieu à midi les vœux de l'UFR.

Lundi 19 février après-midi : Les « Mastérialles ».

Jeudi 19 avril à partir de 16h : les « L de la nuit », dont le thème sera cette année « Révolution(s) ».

Jeudi 17 mai : la « Journée Pédagogique », qui reviendra comme l'an passé sur le lien formation-recherche à partir de pratiques de pédagogie de projet.

Mireille Touzery demande si l'on peut commencer à préparer les comités de sélection.

Anne-Lise Humain-Lamoure répond qu'il faudra sans doute anticiper, comme chaque année, sur un calendrier de la DRH très tardif, mais qu'il est néanmoins trop tôt à ce jour dans la mesure où l'examen de la campagne d'emploi 2018 débute.

3- Actualités

Anne-Lise Humain-Lamoure présente un point d'étape sur l'élaboration en cours des axes stratégiques proposés par l'Université. Concernant l'axe « Santé, Société, Environnement » (SSE), un chargé de mission, Thomas Barnay, spécialiste d'économie de la santé ; a été nommé. Ce dernier recense actuellement auprès des directeurs de laboratoire les enseignants-chercheurs intéressés, les projets et les publications en lien avec cet axe. Un séminaire en novembre ou en décembre devrait être organisé. À ce propos, elle précise que le pôle « Santé, société » serait de nouveau porté par la ComUE UPE. Cette dernière envisage une modification de ses statuts pour proposer un mode de fonctionnement plus associatif qu'intégratif. La ComUE demeurerait donc en dépit de la construction d'un nouvel établissement cible et les Ecoles doctorales resteraient structurées à cet échelon.

Concernant l'axe « Transformation, inégalités, résistance » (TIR), une première réunion a eu lieu en juin pour notamment recenser les personnes intéressées ; une deuxième réunion en septembre a conclu à la mise en place prochaine d'une liste de diffusion, la mutualisation de journées d'étude ou séminaires déjà existants, l'organisation de quatre séminaires thématiques au 1^{er} semestre.

Une réunion sur l'axe « numérique, sciences et pratique » a eu lieu le 6 septembre. Elle réunissait des enseignants-chercheurs de différentes composantes principalement en sciences, mais également quelques représentants de LLSH. Il apparaît que les contours donnés au terme « numérique » et les approches peuvent fortement différer selon les disciplines. La cohérence de cet axe n'apparaît donc pas immédiatement, mais l'idée d'une approche transversale à l'ensemble des autres axes a été émise.

Concernant, l'axe « Francophonies et plurilinguisme », une première réunion a eu lieu en juin autour du projet « langue pensée société » porté par l'UFR mais rassemblant d'autres composantes. Une prochaine réunion début octobre organisée par l'Université devrait pouvoir encore élargir le périmètre de cet axe.

Aucune réunion n'a encore eu lieu concernant l'axe « Savoirs et pratiques des formations », une première séance est annoncée pour début octobre.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que des moyens spécifiques de soutien au développement de ces axes devraient être annoncés fin décembre en fonction de l'avancée des travaux de chacun d'eux. Ces moyens resteront sans doute modestes, l'un des objectifs des axes étant de fédérer des recherches existantes pour pouvoir répondre à des appels à projets et ainsi accroître nos moyens, sans empiéter sur ceux actuellement alloués à la recherche.

Des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UFR sont présents à chacune de ces réunions, manifestant donc la volonté de s'inscrire dans cette démarche en formation comme en recherche.

Ali Benmakhlouf précise qu'un séminaire intitulé "Société, Environnement, Santé" (SENS) à l'initiative des philosophes de l'UFR, avec le soutien du LIS, de l'IUF et de la revue *Raison publique*, débutera le 21 septembre.

Anne-Lise Humain-Lamoure lance à nouveau un appel pour trouver un-e « correspondant-e handicap » pour la composante ainsi qu'un-e « correspondant-e égalité homme-femme ». Elle précise qu'il s'agit d'être un relais entre l'UFR et les chargés de mission afférents, cela représente donc un investissement modeste en termes de temps. Cela suppose en revanche un intérêt pour ces thématiques. Elle demande aux membres élus et invités du Conseil de bien vouloir relayer l'information dans leurs départements respectifs.

Anne-Lise Humain-Lamoure informe que la structure administrative sera moins touchée que l'année précédente par le *turn over* de ses personnels en raison notamment de l'assouplissement de l'application du protocole Sauvadet. Elle fait part néanmoins de deux départs, suite à de brillantes réussites aux concours : Antoine Dauphagne et Jean-Philippe Roche. Deux postes sont par ailleurs vacants : un poste de gestionnaire financier et un de gestionnaire pédagogique – les recrutements sont en cours. Elle précise que Marion Denis et Marion Lecoq restent dans la structure en tant que fonctionnaires. Elle indique que certains collègues sont en arrêt maladie et que l'UFR ne peut plus financer de vacances administratives – le budget ayant été entièrement consommé pour le remplacement d'Anna Pérez au secrétariat du département de Communication. Une demande de suppléance administrative a été transmise à la DRH en mai, mais cette dernière n'a accordé qu'un mois en juillet ; une nouvelle demande a été formulée pour le mois de septembre et pour l'instant celle-ci reste sans réponse malgré des relances.

Anne-Lise Humain-Lamoure informe le Conseil que la DRH souhaite transférer de nouvelles tâches concernant le fonctionnement de la badgeuse vers les composantes, mais sans moyens supplémentaires. Elle précise aussi que le dispositif RIFSEEP va être mis en place au 1^{er} septembre, mais qu'aucune information à destination des personnels n'a été prévue de la part de la DRH.

Anne-Lise Humain-Lamoure insiste sur le fait que les collègues administratifs sont surchargés et épuisés. Elle remercie notamment les directrices du département LEA et la directrice de la FC Anglais pour leurs investissements en l'absence de collègues administratifs.

4 Point d'information sur la rentrée

Jean-Marc Leblanc fait un point sur la rentrée universitaire. Il précise qu'en raison de l'augmentation des effectifs et des différentes injonctions publiées sur APB, il est difficile de faire un bilan précis. Il rappelle le dispositif mis en place qui devrait permettre une meilleure gestion des inscriptions pédagogiques par rapport à l'année dernière. Il précise que le diaporama de présentation de l'UFR a été modifié de façon à y insérer des informations pratiques. Pour éviter que le secrétariat de L1 soit submergé, il précise qu'aucun changement de groupe ne sera admis après inscription, dans les enseignements de LANSAD comme dans ceux de « bloc 2 ».

Concernant les inscriptions en LANSAD, il rappelle que les IP web permettront d'inscrire jusqu'à 30 étudiants par TD puis, à partir du 22/09, les étudiants s'inscriront auprès du secrétariat LANSAD. Il rappelle aux enseignants que pour le LANSAD, seul le secrétariat inscrit les étudiants. Il indique que des permanences de la référente TICE seront mises en place au secrétariat de L1 et lance un appel aux responsables LANSAD, les invitant à faire de même.

Concernant les emplois du temps, il remercie les collègues de leur vigilance car il y a moins de chevauchement. Il remercie également les collègues administratifs pour leur investissement et leur professionnalisme.

Certaines erreurs ont été constatées dans les livrets pédagogiques, les modifications et les mises en ligne seront faites au fur et à mesure.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise qu'il n'est plus possible de changer quoi que ce soit dans les emplois du temps sans risquer de provoquer des changements en cascades ingérables dans ce contexte de forte augmentation des effectifs.

Jean-Marc Leblanc propose que les dispositifs d'inscription soient harmonisés pour les prochaines rentrées.

4 Vote d'ouverture des groupes

Jean-Marc Leblanc indique que le nombre d'étudiants attendus pour l'année universitaire est de 1850 en L1 au regard des chiffres disponibles sur APB et d'une estimation des redoublants. Un document présentant les effectifs attendus par département et par groupe de TD est distribué. En incluant les ouvertures de groupes déjà votées en juillet, 27 groupes disciplinaires et 38 groupes d'enseignements mutualisés supplémentaires sont proposés pour ramener la moyenne des effectifs par groupe de TD de 60 à 50 étudiants dans les enseignements de « bloc 3 » et une quarantaine dans les enseignements mutualisés.

Myriam Baron précise que le volume horaire total ainsi créé est approximativement celui d'une maquette de licence. Elle indique que le coût supplémentaire est de 74 500€ - cette évaluation n'étant pas définitive. Elle tient à souligner le nombre d'étudiants moyens par groupe et les contraintes que cela implique en termes de salles.

Anne-Lise Humain-Lamoure ajoute que le budget de l'UFR sera sans doute en déficit.

Une discussion s'engage sur les possibilités de locaux supplémentaires.

Anne-Lise Humain-Lamoure déplore qu'un amphithéâtre attribué au LEA ait été réquisitionné pour une réunion d'accueil du personnel et Myriam Baron indique que Julien Giethlen et l'équipe de direction recherchent activement des salles.

Anne-Lise Humain-Lamoure précise que cette augmentation des effectifs aurait dû être anticipée par le Ministère.

Mireille Touzery propose une retransmission des cours comme en médecine ou la mise en ligne de cours. Anne-Lise Humain-Lamoure répond qu'il est impossible sur campus centre de dédoubler les créneaux en amphi. Quant à la mise en ligne de cours, il faut prendre en compte le taux d'échec très important de ce type de pédagogie notamment en L1.

Une discussion s'engage sur l'amplitude horaire des cours. Il est proposé exceptionnellement, avec l'accord des représentations étudiantes, de pouvoir l'étendre de 8h à 21h.

Après discussions, le Conseil propose une motion à l'intention de la Direction de l'Université.
« Le Conseil de gestion de l'UFR LLSH, réuni le 14 septembre 2017, constate :

- *une explosion des effectifs depuis deux ans (+28% soit 900 étudiants qui nécessiterait a minima, en cette rentrée, l'ouverture de 65 groupes ramenant la moyenne par groupe à 50 étudiants et jusqu'à 155 en « blocs 2 ») à budget, locaux constants et moyens humains, notamment administratifs, descendants ;*
- *des conditions d'enseignement et d'encadrement qui ne lui permettent plus d'assurer correctement ses missions de service public, qui font supporter aux personnels des charges de travail inacceptables et aux étudiants des conditions d'étude problématiques posant des questions de sécurité ;*
- *l'épuisement des personnels administratifs en particulier face au manque d'appui de la DRH BIATSS.*

Le Conseil de gestion en appelle donc à des mesures budgétaires et RH d'urgence permettant d'accueillir les étudiants déjà présents, mais aussi de porter cette situation intenable, conséquence de la non-prise en compte des réalités de nos capacités d'accueil, auprès du Rectorat de Créteil et auprès du MESR.

Le Conseil tient à rappeler qu'il a demandé l'an passé, que soient exposés devant les instances de l'Université :

- *un bilan circonstancié et précis de la gestion des supports de personnels BIATSS ces dernières années ;*
- *une politique administrative pluriannuelle de rééquilibrage centre/composantes prenant en compte les besoins réels de ces dernières directement confrontées à cette explosion des effectifs.*

Le Conseil d'UFR entend se réunir après la rentrée en session extraordinaire pour examiner des modalités de mobilisation, si aucune réponse satisfaisante ne peut lui être apportée.

La motion est votée à l'unanimité des membres élus et invités.

L'ouverture de groupes pour le premier semestre 2017-2018 est votée à l'unanimité.

5 Information sur les évaluations par l'HCERES

Anne-Lise Humain-Lamouré informe que les évaluations HCERES des formations et des laboratoires débutera cette année pour s'achever en septembre 2018. Pour les formations, elle précise que l'on reste sur une logique d'accréditation de l'Établissement pour délivrer les mentions. L'Établissement est toujours maître des parcours qu'il autorise à ouvrir.

Un calendrier a été transmis aux directeurs de laboratoire, comme il a été rappelé lors de la commission recherche de l'UFR qui a eu lieu le matin. Le pôle d'appui à la recherche les aidera dans leurs démarches de collecte et de traitement des informations. Anne-Lise Humain-Lamouré propose de faire une information plus complète lors d'un prochain conseil lorsque les modalités précises d'évaluation des établissements de la vague E, dont l'UPEC fait partie, seront connues. Elle précise qu'il convient de réfléchir, parallèlement au bilan, aux prochaines maquettes et de veiller aux conditions de leur mise en œuvre, dès leur conception, dans un contexte d'augmentation forte et durable des effectifs.

6 Vote de maquettes

Jean-Marc Leblanc présente en Histoire des permutations effectuées sur les parcours du 1^{er} et du 2^{ème} degré en raison des modifications déjà votées en juillet du parcours monodisciplinaire. Anne-Lise Humain-Lamouré précise que le volume horaire n'a pas été modifié, de même que les modalités de contrôle des connaissances.

Jean-Marc Leblanc présente la maquette et les modalités de contrôle des connaissances du master LEA « Management International Trilingue (MIT) en FA. Il rappelle l'historique de la création de ce master. Il précise que la maquette de 840h par étudiant est cadrée par les normes du CFA Sup 2000.

Anne-Lise Humain-Lamouré présente l'attestation d'études universitaires (AEU) concernant la préparation à l'agrégation interne de Lettres classiques. Elle précise que cette formation particulièrement efficace (quasiment 50% d'admissibles tous les ans et de nombreux admis ces dernières années) a été fermée sur décision du Rectorat sans aucune consultation préalable. Or cette formation permet un lien avec nos collègues du secondaire pour le recrutement de bons étudiants et de vacataires. L'UFR souhaite donc pérenniser cette formation sous une forme différente. Le coût total est de 36h équivalent TD.

Anne-Lise Humain-Lamouré présente la formation continue en anglais et ses évolutions vers des certifications de type TOEIC pour mieux correspondre aux besoins des stagiaires d'une part et pouvoir entrer dans les cadres du financement de la formation professionnelle (notamment le CPF - compte personnel de formation - récemment institué). Il est ainsi proposé que des groupes de formation qualifiante existants soient remplacés par des groupes de formation certifiante avec des tarifs spécifiques. Les tarifs sont détaillés.

L'ensemble des maquettes, des modalités de contrôle des connaissances et, en formation continue, les tarifs d'inscription sont votés à l'unanimité.

7 Information sur les responsabilités inscrites au RNA

Anne-Lise Humain-Lamouré présente le document détaillant les responsabilités inscrites au RNA pédagogique de l'UFR et précise qu'il fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine commission moyens/pédagogie avant un vote en Conseil.

Questions diverses

Pas de questions diverses.